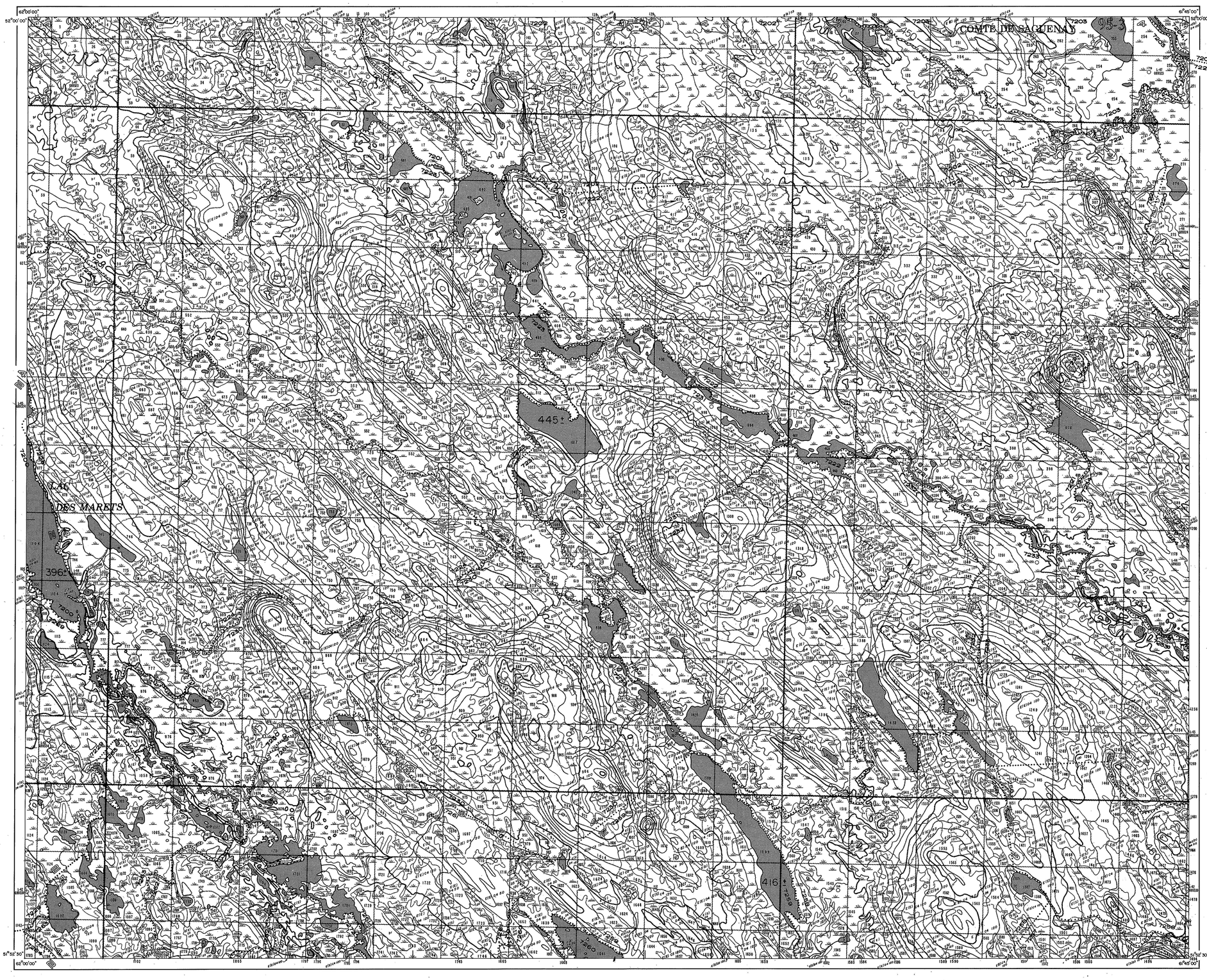

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église École Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)	
Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Ep)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à mélèze (plantation)	R (Me)
— — à épinette	R (Ep)
— — à mélèze	R (Me)
— — (plantation)	R (P)
Pruchaie	Pr
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la pe-ra-nation)	Pr (E)
— — à thuya (cèdre)	Pr (Th)
— — à mélèze	Pr (Me)
— — à épinette noire et/ou pin rouge	Pr (Ep)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — à pin rouge	Pr (Pr)
— — à pin gris	Pr (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	Pr (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	Pr (P S)
— — (plantation d'épinette rouge)	Pr (P Ep)
— — (plantation d'épinette noire)	Pr (P E)
— — (plantation d'épinette rouge)	Pr (P Ep)
Sapinière	S
— — de sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à mélèze	S (Me)
— — à mélèze	S (Me)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B) p
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — (le pin rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (Pr)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb (Me)
— — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — avec peuplier	Pb (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (Me)
— — — avec pin rouge	Pr (Pr)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — avec peuplier	Pr (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr p
— — — Plantation de pin sylvestre	P (S) p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à peuplier	C (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	Th(p)
Prucheraie	Pe
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pe (Pe)
— — à thuya (cèdre)	Pe (Th)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pe (E)
— — à mélèze	Pe (Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pe (Pb)
— — à pin rouge	Pe (Pr)
— — à pin gris	Pe (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pe (S)
— — (plantation)	Pe p
Mélèzin	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (Me)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Me (Pb)
— — à pin rouge	Me (Pr)
— — à pin gris	Me (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Me(E) p
— — (plantation de mélèze japonais)	Me(J) p
— — (plantation de mélèze laricin)	Me(L) p

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (P)
— — — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (P)
— — — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (P)
— — — — — — avec résineux	F1 R	F1 R (S)
— — — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (R)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (R)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	B1 E	B1 E (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	B2 E	B2 E (F)
— — — — avec pin gris	B2 Pg	B2 Pg (F)
— — — — avec pin rouge	B2 Pr	B2 Pr (F)
— — — — avec pin blanc	B2 Pb	B2 Pb (F)
— — — — avec résineux	B2 R	B2 R (F)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	B3 R	B3 R (F)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
Peupleraie avec sapin	Pe S	Pe S (F)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (S)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (S)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (S)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (S)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (S)
Cupidière rouge résineuse	Cr R	Cr R (F)
Mélangés à feuillus	M F	M F (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (R)
— — sur station humide	M Fh	M Fh (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fh
(plantation)	F p
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B1
— — à bouleaux jaunes	B2
Peupleraie	Pe
Cupidière rouge	Cr
Frênaie	Fr
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Fr (B1)
— — à bouleaux jaunes	Fr (B2)
— — à peuplier	Fr (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Fr (Fi)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Fr (Ft)
Plantation d'érable à sucre	Er (S) p
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bu1 p
— — à bouleaux jaunes	Bu2 p
— — à peuplier	Pe(Pe) p
— — à peuplier hybride	Pe(H) p
— — à frêne d'amérique	Fr Aa

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... Sd
Dénudé et semi-dénudé humide ..... Sh
Dunaie ..... D

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... E
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... L.T.E.
Terrain agricole ..... A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... U

PERTURBATION

Coupe partielle 10
Coupe partielle en damier 20
Coupe partielle par bande 30
Coupe partielle plus épidémie légère 40
Chablis partiel 50
Épidémie légère 60
Brûlis partiel 70

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinettes blanche noirâtre: ⊖ 1-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale 01
Brûlis 02
Chablis total 03
Épidémie sévère 04
Friche 05
Plantation 1

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE — CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE — CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	21-60 "	80-50 "	50-80 "
50 "	61-80 "	90-50 "	50-90 "
70 "	81-100 "	100-50 "	50-100 "
100 "	101 et plus	120-70 "	70-120 "

FORÊT RÉGULIÈRE

Jeunes inéquiennes: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilles inéquiennes: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 30 et 80 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 60 et plus de 80 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (20 cm)	2 (7 m)	3 (10 m)	4 (13 m)	5 (16 m)	6 (19 m)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Extrême	91 et plus	F
Superficie minimale de pentes: 1 ha		

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CODES DE L'IDENTIFICATION FORESTIÈRE

S1E1C1 G0 Pr1 Pe1 — S classe de pente; E classe d'âge; C classe de pente; G classe d'âge; Pr perturbation; Pe origine; S classe de densité; E classe de hauteur; C classe de densité; G sous-group. d'essences; Pr type de couvert; Pe type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: ..... SIGNATURE: .....

CARTO. FOREST. ÉXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: ..... SIGNATURE: .....

Carte forestière: Photographie aérienne: ..... Année de publication: ..... Année de révision: .....

Divisions territoriales en date du: 1 /1/90
Déclinaison magnétique: 26° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 25-3
Unité d'aménagement .....
Unité de sondage 2*
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 17
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 35
Bassin primaire 02
Bassin secondaire .....
Unité de gestion privée .....
Municipalité 97
Division de recensement 000
Municipalité .....
Cadastre .....
Parcelle 7257*
Région écologique ..... 12?
Municipalité régionale de comté ..... M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-M-16	12-N-13		12-N-14
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-M-9	12-N-12		12-N-11

12 N / 13 N. O.